



Séance du conseil d'administration du CGDIS du 17 novembre 2022

La séance du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment 2 adaptations de postes, 4 engagements, 1 mutation interne, 1 départ, 1 congé sans traitement, 2 nominations de commissions d'examen et 2 autorisations pour exercer des activités accessoires.

Dans la suite, le conseil d'administration a décidé de saisir le commissaire du Gouvernement chargé de l'instruction disciplinaire d'un dossier.

Suite à la demande des CIS Steinsel et Walferdange de procéder à une fusion opérationnelle avec effet au 1^{er} janvier 2023, un nouveau cadre manageriel pour le **CIS Steinsel-Walferdange** est nommé.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

CIS	Fonction
Steinsel	Chef de CIS
Walferdange	Chef de CIS
Steinsel	Chef de CIS adjoint
Walferdange	Chef de CIS adjoint

Direction administrative et financière	Fonction
Département des finances	Chef de département

Il a été procédé aux nominations :

CIS	Fonction
Steinsel-Walferdange	Chef de CIS
Steinsel-Walferdange	Chef de CIS adjoint

Le conseil d'administration approuve **un transfert budgétaire** entre deux articles de l'INFS aux fins d'assurer les acquisitions nécessaires dans le cadre de la mise en service du circuit ARI au sein du CNIS et le remplacement nécessaire de matériel d'instruction pour les cours de premiers secours.

Dans le cadre de la construction d'un **nouveau Centre d'appui logistique et technique à Mersch**, le budget nécessaire pour entamer les phases de l'avant-projet sommaire et de l'avant-projet détaillé est libéré par le conseil d'administration. A l'issue de ces deux phases, le projet final sera soumis, pour validation, au conseil d'administration.

Au cours des années passées, l'Institut National de Formation des secours a constaté que certaines dispositions prévues dans le **règlement intérieur du CGDIS** sont difficiles à appliquer, voir que des éléments manquent. A cette fin, une nouvelle version du volet portant sur l'INFS du règlement intérieur est approuvée par le conseil d'administration.

L'administration communale de Flaxweiler informe sur un **projet de construction** d'un nouveau CIS de catégorie II, projet suivi par la direction des moyens logistiques.

Le conseil d'administration approuve la signature d'une **convention** à conclure avec le « Attert Lycée Réiden » aux fins de mise à disposition gratuite de leur piscine pour les besoins de formation en matière de sauvetage aquatique pour les pompiers volontaires et professionnels du CGDIS.